

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 3 DECEMBRE 2024

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 3 décembre 2024 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Assistaient Aurora COSTA, Franck FALCONE, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD, Marc POLENNE, Coralie PERROCHAIN, Sun WAI SONG, Gérard MIQUEL Christelle PESSUS, Michel RANSOU,

étaient excusés Gégé MAUREL, et Cédric PETERSON

Charles LASSUS était invité

1 LICENCES : 54 licences renouvelées à ce jour

2 FINANCES : 40 391,57 € en compte courant, 23 119,90 € en livret A et 792 € en compte titres. Le compte courant a enregistré quelques acomptes pour le voyage à FABREGAS en juin 2025.

Dans l'éventualité de l'achat d'un nouveau compresseur, un contact a été pris avec le Crédit agricole pour un emprunt couvrant le tiers ou la moitié de cet achat.

Suite à une perte du fil bureaucratique, il apparaît finalement que le prix des dernières cartes de TIV nous sera demandé sur une prochaine facture de l'échelon régional de la FFESSM.

3 COMPRESSEUR : Sun présente une synthèse des treize propositions que nous avons en portefeuille, neuf ou d'occasion, telle ou telle marque, etc...

Une offre émerge dans cette liste, dont le détail technique est projeté sur écran. Il s'agit d'un matériel COLTRI insonorisé de 39 M3/heure, modèle Silent HD 650, vendu directement par l'importateur à NANTES,

livré, installé avec enlèvement du BAUER 19 M3 pour (arrondis) 25 000 € TTC, dans un délai de cinq à six semaines.

Après une longue discussion sur les autres offres, et les modalités d'installation, il apparaît que ce matériel est à la fois plus performant, adapté et adaptable à nos locaux, garanti plus longtemps et nettement moins cher que la concurrence.

Son achat est décidé à l'unanimité.

Un prêt sera sollicité auprès du Crédit agricole à hauteur de 50 % pour ménager notre trésorerie. Sans oublier une enveloppe de 2 000 € à demander au CODEP.

Un contrat de maintenance sera établi à l'issue de la garantie de deux ans, probablement avec SIABA.

4 ORGANISATION DU GONFLAGE : Un appel à candidatures va être lancé pour élargir le nombre des personnes responsables du gonflage des blocs.

5 TIV : un appel à volontaires va être lancé pour la prochaine campagne de TIV dès le début des vacances de Noël.

6 VOYAGES : le voyage à FABREGAS devrait avoir lieu, avec un effectif au minimum, et un doute à lever sur le prix des plongées (27 ou 30 €) selon le nombre final des plongeurs.

Pour l'automne 2025, une possibilité sera recherchée en Egypte (El GOUNA?) et en GUADELOUPE pour 2026.

7 PROPOSITION DE CHARLINE CRESSEND : elle consiste en une offre de service en qualité TRAVEL PLANNER, expert libéral en voyages qui recherche les meilleures prestations aux meilleurs prix sur commande d'un ou plusieurs clients, et les invite à contracter directement avec les prestataires qu'elle leur a identifiés.

Le CST a ses habitudes avec des agences de voyage spécialisées dans la plongée, et ne souhaite pas s'engager dans ce type de relation. Par contre, si des adhérents (et il n'en manque pas) souhaitent voyager en dehors des sorties Club, libre à eux ou elles de contracter avec une

agence de voyages ou un travel planner.

8 BATEAU : Franck expose que Pierre IRIGOYEN a réparé l'hydraulique de barre, et que l'on ressent à présent l'effet de butée tant à bâbord qu'à tribord, nonobstant quelques réserves émises lors des dernières sorties.

Rappel est à faire aux pilotes de vérifier les niveaux de liquide de refroidissement et d'huile (moteur et arbre de transmission) à chaque sortie.

Il reste à réparer les fuites des hublots de la cabine, et à améliorer sa ventilation, très insuffisante et préjudiciable à l'électronique.

Le tirage à terre pourrait intervenir du 6 au 9 mars 2025. A défaut, le tirage à terre serait repoussé du 20 au 23 mars 2025. Sun est sollicité pour réserver un hébergement au centre de vacances d'ALSTOM.

9 RESPONSABLE TECHNIQUE : le poste est toujours vacant et disponible. Un rappel va être adressé à Jean Pierre ATTHAR, qui avait montré de l'intérêt, et relancé en parallèle auprès des adhérents.

10 TELETHON : il a réuni pour la fideua de Philippe NAUDIN environ vingt personnes le 29 novembre, et permis le versement de 130 €.

11 QUESTIONS DIVERSES :

11 1 BOYRIE : il est demandé à tous les élèves et moniteurs de participer à la manutention de tous les blocs sur la remorque et sur le chariot.

Rappel est fait de respecter les horaires d'accès aux vestiaires et aux bassins, selon les créneaux attribués par la Direction des Piscines.

Il y aura lieu d'appliquer la réglementation sur la présence à BOYRIE (et aussi à TOURNESOL) d'un directeur de bassin.

11 2 OBLIGATION D'ASSURANCE : un contentieux qui est monté jusqu'au Conseil d'Etat a donné lieu le 26 juin 2024 à un arrêt qui condamne l'obligation d'assurance pour les pratiquants sportifs, et semble la restreindre à une simple incitation à s'assurer, sans

contrainte. Le CST remplacera sur sa formule d'adhésion la demande impérative d'assurance par une forte incitation à s'assurer.

PERMANENCES A VENIR

7 décembre 2024 Marc POLENNE

14 décembre 2024 Gérard MIQUEL

21 décembre 2024 Gérard MIQUEL

4 janvier 2025 Ghislain LOMBARD

Prochain Comité de direction mardi 7 janvier 2025 à 20 heures 30

Dressé le 4 décembre 2024

Michel RANSOU